

Sierra Leone: abolition de la peine de mort par l'Assemblée nationale

La majorité des membres du parlement de ce pays africain ont voté en faveur de l'abolition de la peine de mort. Le président Julius Maada Bio devrait maintenant signer le projet de loi. Selon Amnesty International, il s'agit «d'une décision importante qui met fin à une période de turbulence».

Emanuela Campanile et Gabriella Ceraso - Cité du Vatican

Une fois de plus, c'est l'Afrique subsaharienne qui a enregistré une nouvelle «*baisse significative*» des condamnations à mort et des «*évolutions législatives décisives*» à cet égard, comme le rapport d'Amnesty International sur la peine capitale dans le monde l'avait déjà constaté en 2017.

«*C'est la deuxième bonne nouvelle en peu de temps*», a déclaré Riccardo Noury, porte-parole de l'ONG, au micro Vatican News-Radio Vatican de Gabriella Ceraso, rappelant la décision fondamentale similaire de la Cour constitutionnelle du Malawi en avril dernier.

Le choix du Parlement

La nouvelle nous vient de Freetown, la capitale, où une majorité de députés a voté l'abolition de la peine de mort, qui sera remplacée par la prison à vie ou une peine minimale de 30 ans de prison. Mais il faut remonter à 2005, lorsque la Commission pour la réconciliation -créée pour enquêter sur la guerre civile qui, de 1991 à 2001, a mis le pays à genoux, et fait 120 000 morts- avait recommandé l'abolition de la peine capitale, la qualifiant «*d'affront à la civilisation*».

Un nouveau chapitre de l'histoire

«*Une fois que la proposition atteindra le Parlement et sera approuvée, ce sera la fin de l'histoire de la peine de mort dans notre pays*». C'est par ces mots qu'Umaru Napoleon Koroma, vice-ministre de la justice de Sierra Leone, s'est exprimé en mai dernier lors de

l'Examen périodique universel des Nations unies, l'un des principaux instruments de l'ONU qui lui permet de faire le point sur la situation des droits de l'homme dans tous les pays membres.

«Il y a des progrès et ils sont irréversibles»

Les mots prononcés par le président et ses remerciements au gouvernement et aux citoyens pour leur soutien à cette décision *«historique»* sont également encourageants, déclare Riccardo Noury, *«c'est comme une nouvelle page qui, par rapport à "une période de turbulences", s'écrit au nom de la "protection des droits de l'homme"»*. La décision confirme donc une tendance positive, une *«voie claire»* en Afrique et dans le monde, poursuit le porte-parole, aujourd'hui la question n'est pas de savoir *«si la peine de mort sera abolie, mais quand elle le sera»*.

Les progrès irréversibles qui nous font applaudir les pays qui abolissent la peine de mort ne peuvent cependant pas nous faire oublier les situations très préoccupantes, à savoir *«tous les pays, une vingtaine, qui appliquent encore la peine de mort de manière systématique et sanglante»*, nuance le porte-parole d'Amnesty. Le *«véritable objectif, conclut-il, ne sera atteint que lorsque la peine de mort sera reléguée au sous-sol de l'histoire»*.

25 juin 2024, 15:29

**VOTRE CONTRIBUTION POUR UNE GRANDE MISSION: SOUTENEZ-
NOUS POUR APPORTER LA PAROLE DU PAPE DANS CHAQUE MAISON**